

Ecoute musicale et maîtrise de la langue.

1^{ère} séance :

Objectifs : Aider les enseignants à mettre en place des activités d'écoute musicales.

Mettre en lien les compétences à acquérir dans le domaine de la musique avec celles à acquérir dans le domaine de la maîtrise de la langue.

Déroulement :

- Accueil. Ecoute « cadeau »
- Tour de table, les attentes.
- Les textes : Ecoute : compétences transversales, compétences musicales.
- L'écoute, aspects théoriques :
- Construire l'écoute des enfants dans les activités d'éducation musicale :
 - Les outils : le document d'accompagnement des programmes, le cd, autres outils.
 - Préparer le climat de la classe
 - Préparation corporelle à l'écoute
 - L'écoute d'œuvre
- Bibliographie :

Développer les capacités d'écoute à l'école
L' Oreille musicienne
L' Effet Mozart sur les enfants

J. Ribière-Raverlat
C.H. Chouard
D. Campbell

PUF 1997
Gallimard 2001
Le Jour 2001

Textes :

BO n°5 du 12 avril 2007 :

Pages 38 et 39 pour le cycle 1

Page 64 pour le cycle 2

Pages 101 et 102 pour le cycle 3

Sensibilité, Imagination, Création, Education Artistique, document d'accompagnement des programmes

Page 28 à 32

Ecoute : compétences transversales, compétences musicales.

Compétences transversales :

- Etre en attitude d'écoute avant même l'audition
- Manifester corporellement et réagir physiquement
- Rester attentif sans bouger
- Pouvoir comparer ou mettre en relation avec d'autres documents déjà entendus
- Pouvoir mémoriser des éléments
- Pouvoir réinvestir des éléments
- Pouvoir écouter sur un temps de plus en plus long
- Pouvoir se concentrer sur un temps de plus en plus long
- Pouvoir écouter plusieurs fois sans lassitude
- Pouvoir écouter plusieurs fois en affinant l'écoute
- Aller au-delà des réactions affectives
- Pouvoir formuler ses impressions personnelles
- Communiquer avec le groupe au sujet d'un document entendu collectivement
- Accepter des modes de réceptivité différents (tolérance d'écoute)
- Apprécier, même si l'on n' « accroche » pas.
- Pouvoir faire abstraction des supports visuels
- Acquérir une écoute intérieure
- Etre capable de laisser un temps de silence après une écoute

Compétences d'ordre disciplinaire :

- Identifier et nommer des timbres de voix et d'instruments
- Identifier les langues étrangères dans une musique vocale
- Comprendre les paroles dans une musique vocale
- Acquérir un vocabulaire spécifique
- Repérer des effets spéciaux et les reproduire
- Identifier et nommer des formes musicales
- Percevoir et repérer des nuances contrastées ou progressives
- Qualifier des genres musicaux, des styles
- Qualifier l'atmosphère dominante
- Situer historiquement le document entendu
- Reproduire des éléments isolés
- Créer ou improviser à partir des éléments perçus
- Analyser des aspects mélodiques
- Mémoriser et chanter des thèmes
- Analyser des aspects harmoniques
- Percevoir un tempo et pouvoir le reproduire
- Percevoir un rythme ou une cellule rythmique et pouvoir les reproduire
- Percevoir un ostinato et pouvoir les reproduire
- Aller au-delà des impressions laissées lors d'une première écoute
- Goûter et apprécier des musiques nouvelles ou inconnues

Ecoute horizontale, dans la continuité, écoute verticale, dans la simultanéité : à aborder alternativement dans un premier temps.

L'écoute : aspects théoriques :

Contrairement aux aptitudes physiologiques vocales qui se développent durant les premières années de la vie (abaissement du larynx lors du passage à la station debout, apparition des dents), **les aptitudes physiologiques à l'écoute sont en place dès la naissance**, et même avant :

L'apprentissage sonore commence deux à trois mois avant le terme. Dès le huitième mois, le bébé est capable de reconnaître la notion d'octave, et même de percevoir l'absence d'une fréquence fondamentale dans certains sons. Tout laisse penser que le très jeune enfant est capable de profiter très tôt d'un environnement musical sophistiqué, même si pendant les premières années de sa vie il ne sera capable de reproduire que les rythmes et les mélodies les plus simples.

En fait, la croissance du cortex cérébral auditif dépend directement de l'activité de la cochlée.

L'entraînement crée l'organe.

Si les aires auditives ne sont pas sollicitées, elles ne se développent pas, et peuvent même être colonisées par les aires proches. (ce qui explique par exemple les compétences visuelles développées par les sourds profonds).

La musique transforme littéralement le cerveau des enfants car elle joue un rôle crucial dans le processus de **câblage neuronal** :

L'écoute d'une musique hautement organisée (c'est la cas de celle de Mozart) consolide, en les sollicitant, les connexions entre neurones également employés dans les **tâches spacio-temporelles** (abstraction en mathématiques, par exemple)

De la même façon, les systèmes que le cerveau utilise pour traiter la musique sont identiques, ou fondamentalement imbriqués, dans les systèmes utilisés pour la **perception, la mémoire et le langage**.

Le cerveau des adultes musiciens présente un corps calleux plus développé. Ce corps sert de « pont » entre les deux hémisphères, d'où une plus grande performance dans les domaines qui requièrent les deux hémisphères.

De nombreuses études ont pu montrer que l'écoute musicale permet de :

- Stimuler la croissance du cerveau, in utero et durant la petite enfance
- Influencer positivement les perceptions affectives
- Diminuer le degré de stress émotif, de douleur physique
- Améliorer le développement moteur, y compris la grâce et l'aisance
- Améliorer les compétences linguistiques, entre autres le vocabulaire, l'expressivité et la facilité de communication
- Initier à l'expression émotive, à la créativité, à la beauté esthétique
- Favoriser les aptitudes sociales
- Améliorer le rendement scolaire, notamment dans le domaines de la lecture, de l'écriture, des mathématiques, ainsi que la capacité à se souvenir, à mémoriser
- Faire découvrir les joies du partage
- Contribuer à établir un fort sentiment d' identité

Construire l'écoute des enfants dans les activités d'éducation musicale :

▪ Les outils

Qu'écouter ?

Il existe de nombreux outils pédagogiques :

Dès le cycle 1 : « Tout Ouïe » (Nathan), propose des activités d'écoute très variées

Il existe de nombreux supports d'écoute (bruits quotidiens, lotos sonores...)

Les documents de l' Oreille en Colimaçon (Sacha le chat...)

Dès le cycle 2 : 30 raisons d'écouter de la musique (CRDP), CD+ fiches

Une année au concert, cycle 2 et Cycle 3 (CRDP)

« Ecoute que coûte » le documents élaboré par les CPEM Isère (CD + Fiches)

Mais de façon générale, on peut (on doit !) tout écouter. Il n'y a pas de progression ou de graduation dans les œuvres : tout est exploitable dès le cycle 1 : musique ancienne, classique, contemporaine, électroacoustique, concrète, jazz, danses, traditionnel, musiques du monde, chanson française, variété.....

Il faut veiller à ce que l'élève, dans son parcours scolaire, ait abordé l'ensemble de ces styles musicaux, d'où l'importance de pouvoir garder des traces de ces écoutes.

Progression :

Il n'y a pas d'œuvres spécifiques à tel ou tel cycle. C'est la façon d'aborder une écoute qui va évoluer selon l'âge des élèves :

- La longueur des écoutes
- Les particularités musicales que l'on souhaite repérer(une fugue de Bach peut être écoutée dès la petite section pour en repérer quelques entrées du thème.... Jusqu'à l'agrégation de musique pour en noter les modulations !)
- Le contexte que l'on va évoquer
- Le vocabulaire que l'on va employer

Privilégier aux cycles 1 et 2 le passage du corporel au verbal

Privilégier au cycle 3 le passage du verbal au corporel en passant par la symbolisation écrite ou graphique.

L'alternance de temps d'écoute et de production permettra de maintenir l'intérêt pour l'activité.

▪ Préparer le climat de la classe

Trouver des stratégies faisant en sorte que les élèves soient en attitude d'écoute avant même que l'activité ne démarre. On ne « demande » pas un climat, on le crée :

En choisissant le lieu, si possible, ou en l'aménageant

En choisissant le moment propice (éviter les retours de récréation, de gymnase...)

En aménageant une « transition » avec l'activité précédente

En réfléchissant à la place que l'on occupe, en tant qu'adulte, par rapport à la source sonore

En préparant l'écoute, s'il s'agit d'un concert, par l'élaboration d'une charte du spectateur

En utilisant du matériel de bonne qualité

En ayant soi-même bien préparé ce moment.

▪ Préparation corporelle à l'acte d'écouter

Tout le corps doit être préparé, dans une attitude de « détente tonique ». Pour cela, on peut se référer à la fiche échauffement corporel, en ligne sur le site des CPEM Isère. On pourra ajouter quelques exercices d'attention :

Faire de petits gestes que la classe reproduit, en miroir

Produire de petites formules rythmiques que l'ensemble de la classe reproduit

Se faire passer un grelot sans le faire entendre

▪ L'écoute d'œuvre

Mise en situation :

La fugue en sol mineur de Bach

Première écoute : repérer les diverses entrées de cette fugue à 8 voix.,

Evidemment, c'est difficile !

Alors je propose l'apprentissage du thème sur des paroles simples :

« où es-tu ? Je suis tout seul, je suis perdu
coquine, mâtine, je t'attraperai,
je te chercherai de la cave au grenier,
je finirai bien par trouver là où tu es ! »

Deuxième écoute de la fugue : les entrées sont très faciles à repérer.

Le trio en mi bémol majeur de Schubert

Première écoute : qu'avez-vous entendu ? Noter les remarques et propositions

Deuxième écoute : on valide les propositions

Troisième écoute : on se met d'accord, on vérifie, on porte l'attention sur ce qu'on avait pas entendu

Dernière écoute : mise en relation entre ce qui est entendu et l'identité du morceau.

Fossiles de Camille Saint Saëns

Première écoute : qu'avez-vous entendu ? Noter les remarques et propositions

Deuxième écoute : on valide les propositions

Troisième écoute : on se met d'accord, on vérifie, on porte l'attention sur ce qu'on avait pas entendu

Dernière écoute : mise en relation entre ce qui est entendu et l'identité du morceau.

Résumé :

Première écoute :

Après toute la préparation corporelle et mentale, une présentation verbale serait déplacée. Laissez la musique surprendre les élèves, et soyez au milieu d'eux.

Laisser dire pour permettre l'accumulation d'un ensemble d'indices permettant de révéler l'identité de la musique.

(Sinon, poser la question « qu'avez-vous entendu »)

Noter les remarques et commentaires qui serviront à la suite de l'exploitation du document. Comme dans les autres matières, accepter toutes les remarques : l'écoute ultérieure permettra de valider ou non les propositions.

Deuxième écoute :

Elle va servir à s'interroger sur ce que l'ensemble de la classe a entendu. Chacun devant se poser la question « vrai » ou « faux » pour valider les premières remarques.

Troisième écoute :

Pour se mettre d'accord. Noter les remarques.

Dernière audition :

Une correspondance terme à terme s'établit entre ce qui est perçu et son identité véritable.

Pour terminer : écoute cadeau